Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-34_06_2026-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de présents :	25
Nombre de procurations :	03
Nombre d'absents	01
Nombre de votants :	**28**

Département d'Indre-et-Loire *Arrondissement de Tours*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

LA VILLE-AUX-DAMES

Séance du Conseil Municipal du 22 juin 2026

N° 34/ 06/ 2026

L'An deux mille Vingt Six,
Le vingt deux juin, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune de La Ville-aux-Dames, dûment convoqué le seize juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain BÉNARD Maire.

Présents *: M. BÉNARD Maire, M. MARTIN, Mme CARRÉ, M. BOIREAU, M. CASTOLDI-ROBERT, Mme LOTHION, M. BLACHIER, Mme PARIS, Adjoints au Maire, Mme RESSE, M. FONTAINE, Mme CHENEVEAU, M. DE CASTRO, Mme BÉSSÉ, M. ROBIN, Mme AKO, M. NASLI-BAKIR, M. GIRARD, M. TAMISIER, Mme SOYER, M. TESTÉ, Mme JEZEQUEL, M. LEVIEUX, M. PHALIPPOU, Mme GOUJON, M. SAVOIE conseillers municipaux.*

Absents excusés *: Mme TROUVÉ (procuration à S. CARRÉ), Mme HOEVE (procuration à S. MARTIN), Mme PRUVOT (procuration à B. LEVIEUX).*

Absents *: Mme SABBAT.*

Secrétaire de séance *: M. BLACHIER.*

34 – Budget annexe eau 2026 -Virements de crédits et décision modificative n°1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à L2312-1 à L.2313-1 et suivants,

VU le Débat d'orientations budgétaires en date du 9 février 2026,

VU la délibération du 23 février 2026, approuvant le budget primitif,

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, moyens généraux, intercommunalité et risques majeurs/gestion de crise du 9 juin 2026,

VU la délibération du 22 juin 2026, portant affectation des résultats 2025,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder aux affectations de crédits tels que figurant dans le tableau ci-après pour faire face aux opérations comptables et financières qui résultent de l'activité de la Commune,

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 037-213702731-20260622-34_06_2026-DE

Monsieur Alain Bénard, maire prend la parole et informe l'assemblée de la nécessité d'ajuster les crédits des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		***RECETTES***	
Article / Chapitre	***Montant***	***Article / Chapitre***	***Montant***
61523 *(Entretien réseaux)*	230 542.59 €	002 *(Excédent de fonctionnement reporté)*	230 542.59 €
TOTAL	**230 542.59 €**	TOTAL	**230 542.59 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		***RECETTES***	
Article / Chapitre	***Montant***	***Article / Chapitre***	***Montant***
2315 *(Travaux)*	87 318.50 €	*001* *(Excédent reporté)*	87 318.50 €
TOTAL	**87 318.50 €**	**TOTAL**	**87 318.50 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée des membres présents et représentés **approuve (à l'unanimité)** les virements de crédits et la décision modificative n°1 – Budget annexe Eau 2026, tels que détaillés ci-dessus.

Le Secrétaire de séance

Guillaume BLACHIER

Le Maire,

MAIRIE DE LA VILLE-AUX-DAMES (Indre-et-Loire)

Alain BÉNARD